

ST CHÉRON

N# 380 - Mars / Avril 2025

en BREF



Quand vient le printemps...



Le magazine de votre ville
www.saint-cheron.fr



AGENDA

MARS

JEUDI 6 MARS

RENCONTRE CONVIVIALE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Pour les malades et leurs familles
Club des Tourelles de 14h à 16h30

SAMEDI 8 MARS

SAINT PATRICK

Concert des Celtic Sailors
Salle du Pont de Bois à 20h30
Tarif : 20 €

DU SAMEDI 15 AU DIMANCHE 30 MARS

EXPOSITION « MYSTÉRIEUX OISEAUX »

Écomusée de Saint-Chéron
Entrée libre

SAMEDI 22 MARS

CONFÉRENCE SUR LES FUCHSIAS

Organisée par l'association Jardiniers en Essonne
Club des Tourelles à 14h30
Entrée libre pour les adhérents
Participation de 5 € pour les non adhérents

DIMANCHE 23 MARS

APRÈS-MIDI DANSANT

Organisé par l'association Viens Danser 91
Salle du Pont de Bois de 14h30 à 18h30

MERCREDI 26 MARS

DON DE SANG

Salle d'Orgery de 15h à 19h30

SAMEDI 29 MARS

THÉÂTRE : « TARTUFFE »

Salle du Pont de Bois à 20h30
Tarifs : 10 € et 5 €

AVRIL

DU MERCREDI 2 AU MERCREDI 16 AVRIL

EXPOSITION DE MAD-JAROVA

« LE SUPRARÉALISME, ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ »

Écomusée de Saint-Chéron
Entrée libre

JEUDI 3 AVRIL

RENCONTRE CONVIVIALE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Pour les malades et leurs familles
Club des Tourelles de 14h à 16h30

SAMEDI 5 AVRIL

LOTO DE L'ASSOCIATION ACTION

Salle du Pont de Bois à 15h
Ouverture des portes à 14h

DIMANCHE 6 AVRIL

MOTOCROSS

Circuit de la Petite Beauce de 9h à 18h
Entrée libre

MERCREDI 9 AVRIL

AUDITION MULTI-INSTRUMENTALE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Salle d'Orgery à 20h
Entrée libre

SAMEDI 19 AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS

Prairie de Saint-Evrout de 10h à 12h
Sur inscription

MARDI 29 AVRIL

RÉUNION DE PRÉVENTION SÉCURITÉ SENIORS

Salle polyvalente de la mairie à 14h30

MAI

SAMEDI 3 MAI

TROC AUX PLANTES

Organisé par le CANE et Mosaïques Saint-Chéron
Parc de verdure de 10h à 13h
Entrée libre

DU MERCREDI 28 MAI AU DIMANCHE 1^{ER} JUIN

FÊTE DES 3 VALLÉES

 Mairie de Saint-Cheron 91

 mairiedesaintcheron91

 SaintCheron91

St Chéron en BREF

Directeur de la publication : Jean-Marie Gelé

ISSN : 2739 - 6711

Réalisation - Impression :

Imprimerie Willaume Egret © 01 69 46 10 14

Illustrations/Photos : Freepik

SOMMAIRE #380

Arrêt sur images	P. 4
Vivre ensemble	P. 5 à 13
Vie économique	P. 14 & 15
Ça bouge	P. 16 à 18
Vie associative	P. 19 à 22
Tribunes	P. 23



DU 5 AVRIL AU 25 JUIN

LE FABULAB 91 S'INSTALLE À SAINT-CHÉRON !

Nombreux ateliers de fabrication numérique...

Toutes les dates en p. 9



Edito

Jean-Marie Gelé
Maire de Saint-Chéron



Saint-Chéronnaises, Saint-Chéronnais,

Ces dernières semaines, en raison de problèmes de personnel, notre bureau de Poste a vu ses horaires d'ouverture fortement restreints, avec de nombreuses fermetures en matinée.

Je comprends bien évidemment votre mécontentement et je regrette vivement cette situation, d'autant plus qu'en septembre 2024, j'avais provoqué un rendez-vous avec les responsables de secteur suite à des problèmes de distribution et des fermetures inopinées l'été dernier.

La Poste est signataire d'un « contrat de présence territoriale » conclu avec l'État et l'Association des Maires de France, elle est donc tenue à des règles d'accessibilité du service public, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la ville.

Aussi, soyez assurés que je serai particulièrement attentif au respect des engagements pris vis-à-vis de notre bureau de Poste, notamment sur le maintien de l'amplitude horaire d'ouverture au public du mardi au samedi !

À la suite des inondations d'octobre dernier, nous travaillons avec le Syndicat de l'Orge pour minimiser les conséquences de ces événements climatiques. Une réunion sur place aura lieu à la fin du mois de mars avec les riverains directs pour évoquer les solutions préconisées par le syndicat. Je serai vigilant sur ce dossier fondamental pour les Saint-Chéronnais impactés par les débordements de l'Orge.

Ce mois de mars sera marqué par le vote du budget. Jeudi 6 mars, le premier Conseil municipal de l'année sera dédié au Débat d'Orientation Budgétaire, qui nous permettra de présenter les projets réalisés en 2024 et les orientations majeures pour 2025. Puis, le jeudi 20 mars, nous adopterons le budget primitif.

Comme je le souligne depuis plusieurs années, la situation financière de notre commune demeure saine grâce à une gestion prudente et rigoureuse des deniers publics.

Ainsi, malgré un contexte économique incertain, nous sommes en mesure de maintenir nos investissements prioritaires, sans augmenter les impôts et en poursuivant le désendettement de la ville.

Par ailleurs, nous pouvons nous réjouir d'avoir signé les contrats avec le Département et la Région l'année dernière. En effet, ces partenariats nous apportent des soutiens financiers d'ampleur, principalement pour l'extension du groupe scolaire du Pont de Bois, alors qu'à l'avenir les subventions vont être nettement restreintes compte tenu de la situation générale des Finances Publiques.

Pour terminer, j'espère que vous avez bien profité des vacances d'hiver et je vous souhaite à toutes et à tous une bonne reprise.

Bien à vous

Rencontrez votre maire

M. Jean-Marie Gelé vous reçoit tous les jours
sur rendez-vous : ☎ 01 69 14 13 16

1- Nuit de la lecture

► Vendredi 24 janvier

Une trentaine de personnes étaient présentes et plusieurs d'entre elles ont lu des textes sur la thématique proposée cette année : les patrimoines.

2- Concert de l'Harmonie de Saint-Chéron

► Dimanche 2 février

Au cours de ce concert, plusieurs musiciens ont été récompensés pour leur fidélité au sein de l'orchestre depuis 20 ans et plus. Le chef d'orchestre, Jean-Luc Leroy, a notamment été remercié pour ses 25 ans à la tête de l'Harmonie !

3- Rencontre littéraire

► Mardi 4 février

Vingt cinq personnes sont venues échanger avec l'auteure saint-chéronnaise Judith Rocheman.

4- Soirée Cabaret

► Samedi 8 février

Grand succès pour cette soirée qui a une nouvelle fois fait salle comble !



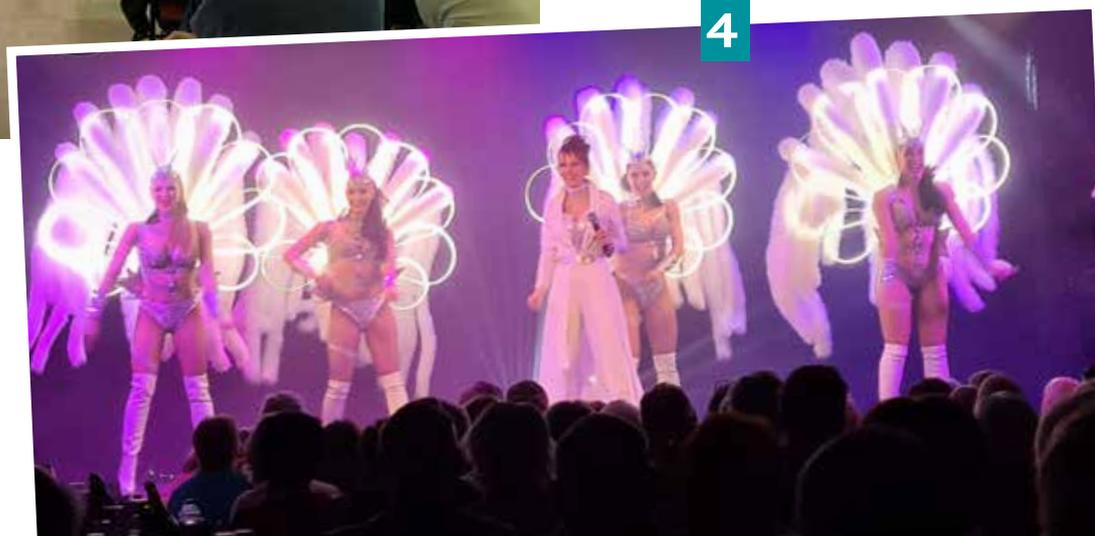
1



2



3



4



Cérémonie des vœux

Vendredi 10 janvier, Jean-Marie Gelé et son équipe municipale ont pris plaisir à retrouver les Saint-Chéronnais à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Les invités ont été accueillis en musique par l'Harmonie de Saint-Chéron avant que M. le Maire ne monte sur scène pour son discours.

Entouré de la Conseillère départementale Dany Boyer, des maires de la C.C.D.H., de ses adjoints et conseillers municipaux, il a d'abord rappelé l'importance de « nous rassembler pour ces instants de vie communale ».

Il a ensuite évoqué le contexte national instable et notamment l'incertitude sur le budget de l'Etat, qui risque d'avoir un impact certain sur les projets des collectivités locales : « Saint-Chéron n'échappe pas à cette réalité, mais la situation financière de la commune nous permet néanmoins d'envisager l'avenir proche avec une certaine dose de sérénité ».

Afin de faire le point sur l'action municipale, M. le Maire a présenté les principaux travaux poursuivis ou entrepris au cours de l'année passée :

- **Fin du programme de rénovation de l'éclairage public** avec la modernisation des armoires électriques, permettant entre autres le pilotage à distance de ces équipements pour éclairer ou éteindre des zones, lors de manifestations festives par exemple.
- **Réfection de la rue du Moulin et de la rue du Fief.** Des études et diagnostics sur les réseaux existants sont en cours pour la rue Chantropin et celle des Carrières.
- Côté ZAC, **le quartier des Prairies de la Juinière voit son achèvement proche.** Au cours de l'année, la sente qui relie la ZAC à la rue du Fief va être aménagée, ce qui permettra de bénéficier d'une liaison douce avec le centre-ville.
- **La construction du nouveau restaurant scolaire avance bien** et elle sera suivie de l'aménagement de nouvelles classes dans l'ancienne cantine du groupe scolaire du Pont de Bois.

Concernant le **Pôle Solidaire Associatif Communal**, situé au 8 ter avenue de la gare, la finalisation des travaux d'accessibilité est en cours tandis que les associations continuent à intégrer le bâtiment. Ainsi, l'AAPISE, acteur de la prévention spécialisée sur notre territoire, termine son installation et l'unité locale de la Croix-Rouge Française suivra en ce début d'année.

Au gymnase, les travaux, interrompus par des contraintes techniques imprévues liées à la situation hydrologique de la zone d'implantation du bâtiment, devraient reprendre dans les prochaines semaines. Pour clore le chapitre travaux, M. le Maire a tenu à saluer l'implication des agents des services techniques municipaux, qui sont souvent appelés à nettoyer les dégradations de certains. N'oublions pas que les espaces et matériels publics sont financés par la collectivité et donc par nos contributions !

Côté Jeunesse, les actions menées portent leurs fruits. Depuis 2 ans, la Maison des Jeunes a notamment pris un nouveau rythme de croisière avec une fréquentation en forte hausse.

Jean-Marie Gelé n'a pas manqué d'évoquer également la fin de la réhabilitation du collège du Pont de Bois en 2024, qui était devenue indispensable. Cette rénovation d'envergure permet aux professeurs et élèves de travailler maintenant dans de meilleures conditions.

Il en a profité pour remercier l'engagement de l'ensemble des membres de la communauté éducative, qui accompagnent nos enfants au quotidien.

Puis, il a également salué le dynamisme de nos entrepreneurs et commerçants, sans oublier le dévouement de nos associations et des services de sécurité.

À la fin de son discours, il a insisté sur la notion du vivre ensemble, qui a pris tout son sens lors des épisodes d'inondations que nous avons vécus en octobre dernier. Si un point va être fait avec le Syndicat de l'Orge pour recenser les éléments qui peuvent être améliorés rapidement, M. le Maire a tenu à mettre en avant l'esprit de solidarité qui s'est spontanément manifesté au profit des personnes touchées.

Enfin, avant d'inviter les personnes présentes à partager le verre de l'amitié, Jean-Marie Gelé a formulé le vœu de rester positifs et confiants dans l'avenir :

L'optimisme doit être raisonnable et la volonté doit être le moteur de notre action.



Collège du Pont de Bois

Les élèves de 3^e s'essaient au concours d'éloquence !

Mardi 14 janvier a eu lieu à la salle du Pont de Bois la demi-finale du concours d'éloquence organisé par le collège de Saint-Chéron avec deux autres établissements de la ville d'Etampes (collèges Guettard et Marie Curie). Onze élèves sont montés sur scène pour tenter de décrocher leur place pour la finale, qui s'est déroulée le 4 février dernier au Petit Théâtre d'Etampes.

Maîtriser son trac en public, ses émotions et sa respiration, construire un discours marquant, en optimiser la durée, être à l'aise dans la gestion d'un lieu et d'un espace, marier gestuelle, regard et posture... Voilà quelques éléments entrant dans le cadre de l'éloquence.

Quatre classes de 3^e du collège du Pont de Bois, soit 120 élèves, ont participé à ce concours qui vise à développer les compétences oratoires et le débat citoyen. Classe par classe, tous les élèves ont effectué une prise de parole sur un sujet de leur choix et à l'issue du premier tour, douze d'entre eux ont été sélectionnés pour la demi-finale.



Pour cette épreuve, les demi-finalistes se sont préparés avec l'aide de deux comédiens pour travailler la diction, le positionnement dans l'espace, la gestion du stress... Mesdames Pisaneschi et Dejean, professeures de français, les ont également aidés à préparer leur texte en analysant notamment des discours d'éloquence.

Le 14 janvier, onze élèves (le douzième participant était malade) sont donc montés sur scène pour s'exprimer sur un sujet de leur choix devant un jury composé de Mme Jocelyne Guidez, Sénatrice de l'Essonne, Mme Aurélie Martin, avocate, Mme Véronique Mayeur, Maire de Breuillet et professeur au collège, et M. Jean-Marie Gelé, Maire de Saint-Chéron.

Ils ont su captiver et toucher le public avec des thèmes variés, parmi lesquels le harcèlement, le réchauffement climatique, la beauté, le sport, la curiosité...

Après le passage de tous les demi-finalistes, Mme Catherine Mancini, Principale adjointe du collège, a salué les prises de parole remarquables de tous les participants qui ont été chaleureusement applaudis par leurs camarades.

Après délibération du jury, quatre élèves - Margot Maréchal, Coraline Callay-Gomez, Raphaël Vorbe et Cathie Laporte - ont été sélectionnés pour aller affronter en finale huit autres collégiens issus des deux établissements d'Etampes.

Mardi 4 février, la finale, organisée au Petit Théâtre d'Etampes, s'est révélée être d'un très haut niveau avec des discours extrêmement convaincants sur des thèmes parfois sensibles comme l'euthanasie, les enfants battus ou encore le mal-être des adolescents.

Au cours de cette soirée forte en émotions pour tous les finalistes, nos quatre élèves ont brillamment représenté le collège de Saint-Chéron avec la première place pour Margot Maréchal et la troisième pour Coraline Callay-Gomez !

Une belle réussite pour un beau projet où les collégiens ont réussi à s'ouvrir, s'épanouir et prendre goût à l'exercice de la parole...



Les 4 collégiens sélectionnés pour la finale entourés par les membres du jury

→ De gauche à droite sur la photo : Mme Véronique Mayeur, Maire de Breuillet et professeur au collège, Mme Aurélie Martin, avocate, Coraline Callay-Gomez, Margot Maréchal, Cathie Laporte, Raphaël Vorbe, M. Jean-Marie Gelé, Maire de Saint-Chéron, et Mme Jocelyne Guidez, Sénatrice de l'Essonne

Aides financières pour les jeunes

En contrepartie d'un engagement citoyen de 10 heures dans un service municipal et/ou lors de manifestations organisées par la mairie, la commune de Saint-Chéron propose une :

Aide financière de 150 € aux jeunes Saint-Chéronnais âgés de 16 à 25 ans



Pour passer leur permis de conduire



Pour obtenir leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)

Renseignements :
Maison des Jeunes - 09 62 51 36 77 - mdj@saint-cheron.fr

Jobs d'été municipaux



Vous êtes âgé(e)s entre 16 et 17 ans et résidez sur la commune ?

Vous recherchez une première expérience dans la vie active ou un emploi saisonnier pour concrétiser un projet ?

Durant l'été, la Ville déploie son dispositif « Jobs d'été municipaux » alors n'hésitez pas à postuler !

→ Vous pouvez adresser vos CV et lettre de motivation à rh@saint-cheron.fr jusqu'au 25 avril 2025 (dernier délai de réception des candidatures).

Les jeunes retenus seront affectés pour un **contrat de 2 semaines maximum** au sein des différents services de la ville entre **les mois de juin et septembre 2025**.



École maternelle du Pont de Bois

Ateliers de motricité

Depuis le début de l'année scolaire, les enfants développent leurs capacités motrices mais aussi leur confiance en eux et le goût de l'effort à travers des grands parcours de motricité, communs à toutes les classes.

Pour chaque période, les enseignantes prévoient ensemble un parcours à thème, évolutif sur plusieurs semaines : 1 - sauter et enjamber, 2 - grimper, s'accrocher, 3 - lancer, 4 - rouler/ s'enrouler et s'équilibrer, 5 - vélo et athlétisme.



Galette des rois

Un temps de partage a permis aux enfants de cuisiner une nouvelle fois en classe puis de goûter différentes galettes. L'éducation au goût, tout un programme !



Meilleurs vœux !

Tous les élèves de l'école maternelle ont appris à présenter leurs vœux, à l'aide d'un calendrier ou d'une carte de vœux, à la personne de leur choix.

Chaque classe a également préparé une autre enveloppe à destination de M. le Maire de Saint-Chéron, de M. l'Inspecteur d'Académie ou encore des Restos du Cœur (en lien avec un projet annuel du groupe scolaire du Pont de Bois).

Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour l'année scolaire 2025/2026 sont ouvertes.

Si votre enfant est né en 2022, il est en âge de découvrir les joies de l'école ! Afin de pouvoir anticiper les effectifs de nos écoles maternelles, nous vous demandons de bien vouloir inscrire le plus rapidement possible vos enfants.

Pour cela, présentez-vous au service Enfance muni :

- de votre livret de famille,
- d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (facture d'électricité, quittance de loyer...).



→ En cas d'emménagement dans la commune, merci de contacter le service Enfance pour inscrire votre enfant à l'école (maternelle ou élémentaire).

Renseignements :

☎ 01 69 14 13 31

m.marchand@saint-cheron.fr

FabuLab 91

La fabrication numérique près de chez vous

Le FabuLab 91 est un dispositif itinérant dans le Sud-Essonne, dédié à la fabrication et à la réalisation de vos projets. Seul, entre amis ou en famille, le Département met à votre disposition des machines numériques qui permettent de découper, imprimer, coudre, broder, inventer et bidouiller.

Une occasion de partager et d'apprendre des autres.



Du 5 avril au 25 juin 2025, le FabuLab 91 s'installe à Saint-Chéron, dans la salle située en face de l'entrée de la bibliothèque municipale.

Venez imaginer et créer vos objets grâce aux machines numériques !

→ Jours d'accueil du public

Ces jours-là, adultes et jeunes à partir de 10 ans pourront utiliser librement et gratuitement les machines mises à disposition pour fabriquer un projet de leur choix :

Flocage créatif

Personnalisez un t-shirt ou un sac avec le flocage créatif, technique la plus accessible pour personnaliser n'importe quel textile, de n'importe quelle couleur... Venez réaliser votre propre création !

Broderie numérique

Quel joli résultat qu'une belle broderie pour personnaliser un vêtement ou un textile ! Mais pas facile et très long à la main... Et si vous testiez la broderie numérique ? Créez le motif avec un logiciel de dessin, préparez-le, choisissez les points et envoyez-le sur la brodeuse !

Imprimante 3D

Initiez-vous à la modélisation et à l'impression 3D. Imaginez, créez des objets en 3D et récupérez votre création en fin de journée !

Découpe laser

Sur du carton, du bois ou du plexiglass, gravez et découpez un porte-clés au laser.

Jours d'accueil du public :

Deux agents seront présents pour accompagner les usagers.

Samedis

5, 12 et 26 avril / 17 et 24 mai / 14 et 21 juin

Mercredis

30 avril, 7 mai, 4 et 25 juin

Horaires d'ouverture :

10h à 13h et 14h à 17h



→ Les Fabriks

Participez à une initiation découverte et venez fabriquer un objet sur l'une des machines avec un intervenant de la Médiathèque Départementale de l'Essonne.

Les samedis 12 et 26 avril de 15h à 17h30

Les mercredis 30 avril, 7 mai et 4 juin de 15h à 17h30

→ En accès libre et sans inscription

→ Ateliers d'initiation :

- Impression 3D : samedi 12 avril de 10h à 12h
- Broderie : samedi 12 avril de 14h à 17h
- Découpe vinyle : samedi 17 mai de 10h à 12h
- Découpe laser : samedi 17 mai de 14h à 17h

→ Sur inscription auprès de la bibliothèque de Saint-Chéron
Tél. 01 64 56 38 67

Collecte des déchets

Pensez à rentrer vos poubelles !



Présentation des bacs pour les collectes

Les bacs doivent être placés de manière à faciliter le travail des équipes de collecte en étant hors de portée de tout obstacle (véhicule de stationnement, muret...), sans empiètement sur la chaussée et en position verticale.

Ils doivent être positionnés **couverture fermée** et les **poignées tournées côté rue**. Les bacs doivent être remplis sans être tassés et ne doivent pas être surchargés.

→ **Les ordures ménagères** résiduelles ne doivent pas être mélangées avec d'autres catégories de déchets. Elles doivent être présentées **en sacs bien fermés**.

→ Les **déchets d'emballage recyclables** (hors verre) et **papers en mélange** doivent être déposés **non souillés, en vrac** (pas en sac en plastique) dans les bacs à couvercle jaune. Les cartons d'emballage doivent être pliés ou déchirés avant d'être introduits dans le bac jaune. **S'ils sont trop volumineux, les cartons doivent être déposés en déchèterie.**

Les agents de collecte sont habilités à vérifier le contenu des bacs dédiés à la collecte des déchets. Si le contenu d'un bac n'est pas conforme aux consignes de tri, il sera refusé à la collecte. Un scotch d'erreur de tri pourra être apposé sur le bac.

Afin de vous conformer au règlement, nous vous remercions également de respecter la couleur indiquée pour les différents bacs :

- Ordures ménagères : couvercle gris
- Emballages, papiers, cartons : couvercle jaune
- Déchets végétaux : couvercle grenat

La municipalité a constaté une occupation abusive de nombreux bacs d'ordures ménagères et de bacs jaunes sur les trottoirs ou sur la voie publique. Aussi il semble utile de rappeler à tous quelques règles et notions élémentaires de propreté publique en ce qui concerne les déchets afin de préserver la qualité de notre cadre de vie.

→ Nous vous rappelons que vous ne devez déposer les conteneurs sur le trottoir ou bas-côté de la voie publique que la **veille de la collecte à partir de 19h** et que vous devez impérativement procéder à leur **enlèvement dans la journée, au plus tard le soir de la collecte.**

N'oublions pas que si les bacs n'occupent que temporairement l'espace public entre le moment de dépôt et celui de leur enlèvement, ils n'en constituent pas moins des nuisances visuelles, voire olfactives, et le cas échéant, des obstacles au cheminement des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite.

D'autre part, nous rappelons également qu'il est strictement **interdit de déposer des sacs à même le sol**, notamment pour des raisons d'hygiène.

En cas de non-respect de ces règles, le responsable risque une amende forfaitaire de 35 € (arrêté municipal n°2008.II.84).

Déchets végétaux

→ **La collecte en porte à porte des déchets verts reprendra le mardi 18 mars 2025.**

Pour rappel, cette collecte est effectuée les mardis des semaines paires.

Prochaines collectes : 18 mars – 1^{er}, 15 et 29 avril

Les déchets végétaux doivent être présentés en bacs, ou en fagots, les sacs plastiques sont prohibés, les sacs papier biodégradables sont acceptés.

Les branchages de longueur maximum d'1,20 mètre et de diamètre inférieur à 10 cm peuvent être présentés en fagots ficelés (longueur maximum d'1,20 mètre et de diamètre inférieur à 25 cm).

Le volume de déchets végétaux présenté à chaque collecte est limité à : 1 bac de 360 litres + 5 fagots + 5 sacs biodégradables de 100 litres maximum.

Déchèterie



Le 1^{er} avril, les déchèteries passent en horaires d'été

Du 1^{er} avril au 14 octobre, les horaires d'ouverture de la déchèterie de Saint-Chéron (chemin de la Juinière) seront les suivants :

→ Mardi, jeudi, vendredi : 10h-12h / 13h-17h45

→ Samedi : 9h-12h / 13h-17h45

→ Dimanche et jours fériés : 9h-12h

Pour rappel, la déchèterie est fermée le lundi.

La gendarmerie vous alerte

Escroquerie aux faux coursiers

Les victimes sont contactées par téléphone par un individu se faisant passer pour un membre du service fraudes de leur banque. Celui-ci indique que des opérations frauduleuses sont en cours sur leur compte par l'usage de leur carte bancaire. **L'appel est crédible car le malfaiteur donne des indications précises sur la victime.**

Sous prétexte de régler le problème rapidement, le « faux banquier » indique envoyer un coursier immédiatement pour récupérer la carte bancaire.

Le coursier arrive dans les minutes qui suivent et récupère la carte en demandant les codes. Dès lors, des retraits sont réalisés sur le compte.

Rappel important : ne confiez jamais, même à votre conseiller bancaire, le code confidentiel de votre carte, il ne le connaît pas et n'a pas à le connaître. C'est le gage de sécurité du système des cartes de crédit/paiement.

En cas de doute faites le 17 !

Réunion de prévention

Sécurité seniors

Fin avril, la gendarmerie nationale et la police municipale organisent une réunion de prévention à destination des seniors à la mairie de Saint-Chéron.



Informers, accompagner et protéger, tels sont les objectifs de cette sensibilisation.

Des recommandations simples seront données afin de vous prémunir contre les escroqueries, vols et agressions.

Des gestes réflexes seront également préconisés pour vous aider à réagir face à ces actes malveillants.

Mardi 29 avril à 14h30
Salle polyvalente de la mairie

Sécurité

Statistiques sur la commune de Saint-Chéron transmises par la brigade de gendarmerie



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

	2023	2024
Nombre total d'infractions	442	473
<i>Dont infractions stupéfiants-alcool</i>	25	18
Total heures de sécurité routière	600	540
Nombre d'accidents corporels	0	1
Nombre de tués	0	0
Nombre de blessés	0	1

DÉLINQUANCE

	2023	2024
Nombre total d'atteintes aux biens	55	73
<i>Dont cambriolages</i>	10	19
<i>Dont vols liés aux véhicules</i>	10	12
<i>Destructions et dégradations</i>	8	13
<i>Dont dépôt d'ordures ou déchets</i>	1	1

INTERVENTIONS

	2023	2024
Nombre total d'interventions	415	451
<i>Dont différends, violences intrafamiliales</i>	35	37
<i>Dont accidents de circulation routière</i>	11	26
<i>Dont tapages</i>	28	31
<i>Dont divagations</i>	2	11
<i>Dont ivresses publiques et manifestes</i>	3	8

→ Nombre d'heures de service réalisées par les militaires de la gendarmerie sur notre commune en 2024 : 11 939 h.

Don du sang



En partenariat avec l'Établissement Français du Sang, la commune de Saint-Chéron organise une collecte de sang le mercredi 26 mars, de 15h à 19h30 à la salle d'Orgery.

Pour se présenter à un don de sang, il faut :

- Se sentir en bonne santé
- Être âgé(e) de **18 à 70 ans**
- Peser au moins **50 kg**
- Être muni(e) d'une **pièce d'identité** (avec photo)

De votre arrivée à votre départ, prévoyez 1 heure sur place.

→ **Collecte sur rendez-vous :** dondesang.efs.sante.fr

→ **Avant de vous déplacer, vérifiez si vous pouvez donner votre sang**

Faites le test* en ligne sur dondesang.efs.sante.fr (rubrique « Qui peut donner ? ») ou sur l'appli Don de sang.

*Ce test est à titre indicatif, il ne remplace pas l'entretien préalable au don

CARNET



Naissances

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- **Mauro GONZALEZ**, né le 16/11/2024
- **Yori GACE**, né le 12/12/2024
- **Lyana LIRIC-TOROK**, née le 30/12/2024
- **Guilia AGNOLA**, née le 31/12/2024
- **Klara LE MOAL**, née le 20/01/2025
- **Théophane MELODRAMMA**, né le 20/01/2025



Décès

Nous adressons toutes nos condoléances à la famille de :

- **Christine BRUNIER née LE TOHIC**, décédée le 30/11/2024

Une auteure Saint-Chéronnaise à l'honneur

Enseignante spécialisée et illustratrice, Julie Lelièvre adapte régulièrement différents ouvrages afin de les rendre accessibles à ses élèves.

Afin de donner du sens à la lecture et de l'importance à l'objet livre, elle a publié fin 2024 un album qui est à découvrir dès le plus jeune âge.

« **Champi, un champignon différent comme les autres** » propose aux enfants trois histoires simples et courtes sur des événements familiaux et courants.

Les pictogrammes permettent aux enfants, apprentis lecteurs ou non lecteurs, de développer le langage et de faciliter la compréhension. L'utilisation routinière du personnage est rassurante et l'illustration favorise la représentation mentale.

Les digrammes et trigrammes en vert permettent de signaler et d'identifier les sons complexes.

→ **En vente à la librairie La Renarde au prix de 14,90 €**



Homage à Sandra Laffont

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de Sandra Laffont, survenu à Castres le 13 février 2025 à l'âge de 55 ans, des suites d'un cancer foudroyant.

Sandra travaillait à la mairie de Saint-Chéron depuis plus de 20 ans. Elle avait intégré les effectifs le 16 août 2004 en tant qu'agent administratif au service enfance.

En octobre 2011, elle change de poste pour devenir gestionnaire ressources humaines, poste qu'elle a occupé jusqu'au mois d'octobre dernier.

Sandra laisse le souvenir d'une femme de caractère mais elle était avant tout une collègue agréable et profondément dévouée à son travail. Elle va beaucoup nous manquer...

Toute l'équipe municipale et l'ensemble du personnel communal présentent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



Le recensement citoyen À 16 ans mais pas avant

Parfois appelé par erreur recensement militaire, le recensement citoyen est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger.

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de **vos 16^e anniversaire, mais pas avant**. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent vos 16 ans et vous avez jusqu'à la fin du 3^e mois pour le faire.

Si vous êtes devenu Français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser **dans le mois qui suit** l'obtention de la nationalité française.

Vous devez faire votre recensement à la mairie de votre domicile avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française,
- Livret de famille à jour,
- Justificatif de domicile (si le titre d'identité n'est pas à la bonne adresse).

Vous obtiendrez une attestation de recensement, qui est indispensable pour pouvoir vous inscrire à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif en France ou à un examen du permis de conduire. Vous serez ensuite convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Enfin, vous serez **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.

Carte nationale d'identité et passeport Pour les mineurs

La Préfecture se réserve le droit de demander des pièces complémentaires pour les personnes mineures et notamment de joindre au dossier :

- **Une attestation parentale** autorisant l'établissement d'un passeport et/ou d'une carte nationale d'identité, et **les pièces d'identité des deux parents**,
- **Un justificatif de domicile** de moins d'1 an **aux noms des deux parents**,
- Une attestation sur l'honneur de vie commune ou de concubinage précisant **vivre à la même adresse**.

En cas de séparation des parents

Le jugement doit être fourni. En cas de garde alternée, un justificatif de domicile et la pièce d'identité des deux parents seront demandés.

Sans jugement ou en cas de séparation à l'amiable, il faut remettre une déclaration conjointe des parents indiquant l'adresse de chacun, accompagnée des pièces d'identité.

Pour tout complément d'information,

contactez votre mairie :

contact@saint-cheron.fr - 01 69 14 13 00

Bienvenue à

DYNA-ZEN

Massages & Coaching

Titulaire d'un BTS en esthétique cosmétique et d'une licence en management, animation et formation dans le domaine de la beauté et du bien-être, Elodie a toujours souhaité aider les autres à se sentir mieux dans leur corps et leur esprit.

C'est pourquoi elle a transformé cette passion en une activité dédiée en combinant **massages sur mesure** et **coaching bien-être personnalisé**.

Ainsi, Dyna-Zen vous propose les services suivants :

- **Massages sportifs**, pour soutenir les sportifs dans leur préparation et leur récupération.
- **Massages relaxants et à la carte**, pour offrir une pause bienfaitante, adaptée à chacun.
- **Coaching bien-être**, pour accompagner celles et ceux qui souhaitent mieux gérer leur stress, retrouver un équilibre de vie ou renforcer leur santé mentale et physique.

Elodie vous propose également des **massages spécifiques** pour soulager les tensions de **l'enfant** ou de la femme enceinte, pour aider les femmes à récupérer **après l'accouchement**, etc...

Pour tous les soins, elle peut vous recevoir dans son cabinet ou bien se déplacer à votre domicile. Elodie intervient également en entreprise et dans les centres spécialisés.

Enfin, Elodie fabrique elle-même des huiles de massage qu'elle propose à la vente sur son site internet.

- **Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.dyna-zen.fr**



Contact : 06 67 00 21 60

 [dynazen_](https://www.instagram.com/dynazen_)

FG COURTAGE

Votre nouveau
partenaire
d'assurance spécialisé
dans l'immobilier



Dans le paysage de l'immobilier en constante évolution, il est essentiel de pouvoir compter sur un expert pour protéger vos biens et sécuriser vos investissements.

Installé au cœur de votre commune, FG COURTAGE se distingue comme un courtier d'assurances spécialisé dans l'immobilier, vous offrant des solutions sur mesure et son expertise unique dans le secteur : assurance multirisque immeuble syndics bénévoles et professionnels, assurance habitation, assurance propriétaire non occupant, garantie des loyers impayés, protection juridique...

FG COURTAGE vous reçoit **sur rendez-vous uniquement** afin de prendre le temps de vous connaître et d'évaluer vos réels besoins d'assurance.

N'hésitez pas à les contacter pour un diagnostic gratuit et des solutions d'assurance adaptées à vos besoins.

FG COURTAGE

19 rue Charles de Gaulle - 91530 SAINT-CHERON

Contacts : 01 64 94 90 65

assurance.fgcourtage@gmail.com - www.fgcourtage.fr

Nouveauté chez A.Zen-Ka

Offrez à vos ongles une tenue impeccable !

L'institut A.Zen-Ka enrichit son offre avec une toute nouvelle prestation : la pose de vernis permanent !

Profitez d'une manucure impeccable et brillante qui dure de 3 à 4 semaines, sans écailles ni retouches nécessaires.

En complément, notre institut vous propose toujours ses **prestations bien-être et beauté** : soins du visage personnalisés, épilations, ainsi que des services dédiés à la beauté du regard.

Venez découvrir nos soins et laissez-vous chouchouter par notre équipe experte !

INSTITUT A.ZEN-KA

18, rue Charles de Gaulle - 91530 SAINT-CHÉRON

01 64 56 56 70

institut-beaute-saint-cheron.com



Criswash fête ses 10 ans en 2025 !

Criswash, c'est le lavage auto par excellence et ce, sans une goutte d'eau !
Oui, oui, vous avez bien lu, sans une goutte d'eau. Mais comment est-ce possible ?

Grâce à une gamme de produits professionnels et des chiffons microfibre, Christophe Laplace arrive à laver l'extérieur de votre véhicule ainsi que les vitres et jantes. Et ce n'est pas simplement laver, c'est aussi lustrer manuellement, ce qui permet une brillance incomparable à un mode de lavage traditionnel, de beaux reflets, un rendu plus doux et une carrosserie protégée plus durablement.

En moyenne, chaque lavage avec Criswash permet d'économiser 200 litres d'eau, donc c'est également un beau geste pour la planète !

Au fil des années, Criswash a su fidéliser une large clientèle et élargir sa palette de services, parmi lesquels :

- Lavage intérieur et extérieur,
 - Préparation esthétique (pour une vente, restitutions...),
 - Shampoing des moquettes, des sièges, du plafonnier,
 - Traitement du cuir, désinfection, destickage,
 - Rénovation de phares,
 - Forfait d'entretien (mensuel, tous les 2 ou 3 mois),
 - Lustrage machine (effacement de rayures et micro-rayures, voile de peinture, déjections d'oiseaux, graffiti...).
- Criswash vous propose également ses services pour le nettoyage des vitres de votre maison, véranda...

À Saint-Chéron et dans un rayon de 40 km autour de notre commune, Criswash peut laver tout type de véhicule : voiture, utilitaire, bus, camping-car, foodtruck, poids lourds, engin de chantier...

Le nettoyage de votre véhicule est possible sur votre lieu de travail ou bien à votre domicile, pendant votre télétravail par exemple.



Renseignements et/ou réservations :

Tél. : 06 72 47 13 83
christophe.laplace@criswash.com
+ d'infos : www.criswash.com

Changement de propriétaire

« **Le Rendez-Vous** » : un endroit authentique au cœur de Saint-Chéron

Fin 2024, Stéphane Agnola a repris la gestion de la brasserie proche de l'église. Anciennement connu sous le nom « O bistro da promessa », l'établissement est désormais dénommé « Le Rendez-Vous » et son nouveau gérant compte bien y réunir un maximum de Saint-Chéronnais.

Il a notamment pour ambition de donner à l'établissement un côté pub pour en faire un lieu cosy, où les gens auront plaisir à se retrouver pour boire un verre ou manger.

Un réaménagement complet de la brasserie est prévu mais les travaux seront réalisés au fil du temps pour pouvoir continuer à accueillir la clientèle.

Depuis le mois de janvier, une toute **nouvelle équipe** est arrivée avec Eva et Cédric, qui assurent le service au bar et en salle, ainsi que Mickaël, le nouveau chef cuisinier.

Côté restauration, des plats traditionnels français sont proposés tous les midis, avec **un menu à l'ardoise hebdomadaire**. Tous les plats sont faits maison, avec des produits frais locaux !

Côté animations, « Le Rendez-Vous » vous invite à découvrir des artistes locaux talentueux avec les **concerts du vendredi soir**. Entre amis ou en famille, venez partager un agréable moment autour d'un verre accompagné d'une délicieuse planche apéritive.

Et dans le futur, des soirées à thème seront également organisées !

→ Jours et horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 7h à 20h
Le vendredi de 7h à minuit
Le samedi de 7h à 20h
Le dimanche de 8h à 13h

→ Privatisation possible



Le Rendez-Vous

8 rue Charles de Gaulle - 09 79 31 82 99

 [lerendezvouscafe91](https://www.instagram.com/lerendezvouscafe91)

 [Le Rendez Vous](https://www.facebook.com/LeRendezVous)

www.lerendezvouscafe.fr

SAINT PATRICK



Samedi 8 mars à 20h30
Salle du Pont de Bois
Tarif : 20 €

Quelques jours avant la fête de la Saint Patrick, la municipalité vous propose un concert du groupe Celtic Sailors, qui a fêté en 2024 ses vingt ans d'existence !

Mélangant répertoire irlandais traditionnel, compositions originales et influences diverses, Celtic Sailors crée une fusion unique, mais aussi une ambiance très chaleureuse et une forte complicité avec le public.

Doué d'une présence scénique généreuse, le groupe joint la danse irlandaise à sa prestation, transformant l'ensemble en un véritable spectacle, énergique, varié et rythmé !

Buvette sur place

- À la dégustation : Bière de la St Patrick de la Brasserie L'Amik'ale (installée à Épinay-sur-Orge)
- Sodas, eau, pâtisseries...

Réservations : 01 69 14 13 24
contact@saint-cheron.fr

THÉÂTRE

Lever de rideau avec les élèves de la compagnie saint-chéronnaise Les Ateliers du Verseau

Tartuffe

Adaptation joyeuse de la comédie de Molière

Un étranger hypocrite et faux dévot, Tartuffe, vient troubler et désunir une famille en s'emparant de l'esprit du maître de maison. Toute la famille voit clair dans le jeu du manipulateur et tente d'ouvrir les yeux du malheureux Orgon sur le vrai visage de l'imposteur ! Alexandrins, musique et jeu s'articulent pour mettre en exergue les deux thèmes principaux de la pièce : l'hypocrisie des hommes et la fausse dévotion.

Tout public

- **Tarifs :** Adultes : 10 €
- Enfants : 5 €
- (achat des billets sur place)



Samedi 29 mars à 20h30
Salle du Pont de Bois

Fête des 3 Vallées

**Du mercredi 28 mai
au dimanche 1^{er} juin**

Fête foraine, animations et spectacles



LOTO

L'association des parents d'élèves des écoles du Pont de Bois – ACTION – est ravie de vous inviter à un loto organisé au profit des écoles maternelle et élémentaire de notre commune.



Le loto est une excellente occasion de passer un moment convivial tout en contribuant à financer des projets éducatifs, des sorties scolaires et des activités pédagogiques pour nos enfants.

Une multitude de lots sera mise en jeu grâce à la générosité des commerçants et entreprises locales : bons d'achat, produits gourmands, cadeaux surprises... Il y en aura pour tous les goûts !

Les cartes de loto seront en vente sur place, une buvette sera également disponible pour vous restaurer.

Nous comptons sur votre présence pour faire de cet événement une réussite et soutenir nos écoles. Venez nombreux tenter votre chance et partager un moment de solidarité et de bonne humeur !

Samedi 5 avril à partir de 15h
(Ouverture des portes à 14h)
Salle du Pont de Bois

MOTOCROSS



Des plus jeunes, âgés de 6 ans, aux plus anciens, tous les pilotes se donneront rendez-vous sur le circuit de la Petite Beauce à l'occasion du **championnat d'Ile-de-France** (Educatifs / 125 cc / 250 cc / 450 cc) qui se déroulera sur une seule journée cette année.

→ Entrée gratuite

→ Restauration sur place

Dimanche 6 avril de 9h à 18h
Circuit de la Petite Beauce

MISSION PÂQUES

Retrouvez vos œufs !

Samedi 19 avril, la Prairie de Saint-Evrout se transformera en jeu de piste en réalité augmentée ! Petits et grands seront plongés au cœur d'une aventure pour retrouver tous les œufs des griffes de Pâkou Pakap.

Votre mission

Comme chaque année, lors des fêtes de Pâques, un célèbre lapin fait le tour du monde et cache les œufs et friandises en chocolat pour les enfants et leurs parents. Mais cette année, catastrophe ! Un voleur nommé Pâkou Pakap les a tous dérobés : ce petit lutin un peu folâtre vous met au défi...

En équipe, munis de votre tablette tactile, parcourez la Prairie de Saint-Evrout et relevez les défis de Pâkou Pakap. Attention, vous aurez 60 minutes pour résoudre ses énigmes et retrouver vos œufs en chocolat.

Un moment magique en famille ou entre amis

De **2 à 6 joueurs par équipe**, cet Escape game en plein air vous propulsera dans l'univers magique de Pâques. Vos meilleurs alliés seront la logique et la coopération en équipe !

Tout le monde a sa place dans l'aventure

Le jeu est accessible à tout âge ! Les enfants sont souvent meilleurs que leurs parents car ils pensent différemment... Si vous avez des enfants en bas âge, ils sont les bienvenus aussi !



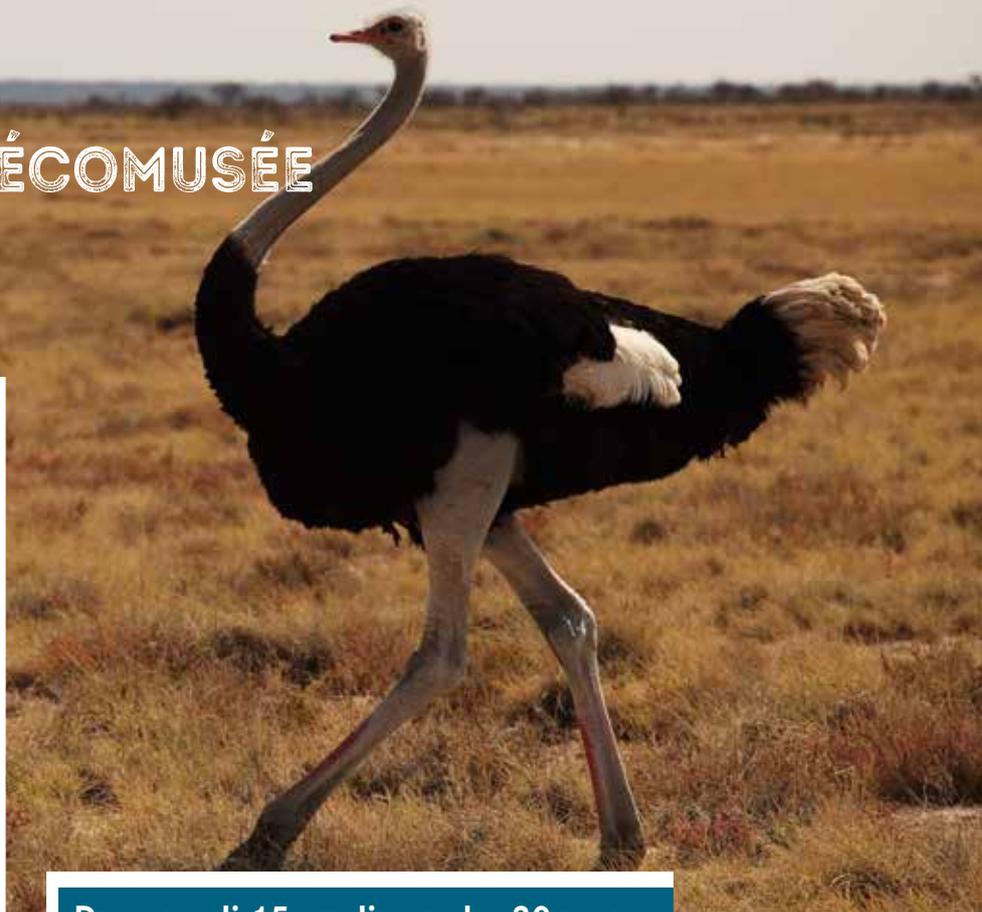
Samedi 19 avril de 10h à 12h
Prairie de Saint-Evrout

→ **Pour pouvoir participer, réservez votre session sur :**
<https://monkeykwest.com/escape-game-saint-cheron>

EXPOSITIONS À L'ÉCOMUSÉE

Mystérieux oiseaux

Proposée par le Musée à travers champs



Du samedi 15 au dimanche 30 mars

Les oiseaux nous émerveillent. D'une grande diversité de tailles, de couleurs, de chants, de becs ou encore d'oeufs et de nids, ils ont conquis le ciel et sont présents dans tous les milieux. Du colibri à l'autruche, on recense plus de 10 000 espèces dans le monde. Découvrez l'ensemble des mystères des plus proches parents des dinosaures.

Questionnez-vous sur les interactions avec l'homme à travers une exposition immersive.

MAD JAROVA

Le Supraréalisme, entre rêve et réalité



Avez-vous déjà entendu parler du Supraréalisme ?

À la vue de ces corps nus enlacés égarés dans un paradis infernal, difficile de ne pas songer aux compositions nébuleuses de certains maîtres anciens ou aux visions délirantes et obsessionnelles du prophète espagnol Salvador Dalí. Pourtant, l'évidence se révèle parfois bien plus complexe qu'il n'y paraît !

Fusion parfaite entre différents modes de pensée surréalistes et existentialistes, ce courant, créé par l'artiste peintre Saint-Chéronnaise « Mad-Jarova », s'épanouit avant tout dans la dualité, oscillant sans cesse entre le rêve et la plus stricte réalité.

Avec son œuvre lumineuse caractérisée par sa palette subtile et nuancée, la plasticienne recouvre ses toiles des « états d'âme » d'une humanité incarnée afin de laisser libre cours à cette création consciente, essentielle pour exprimer le sens profond de la vie.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Ecomusée de Saint-Chéron :

- 55 bis rue Charles de Gaulle
- Ouvert mercredi, samedi et dimanche de 15h à 18h
- Entrée libre



Du mercredi 2 au mercredi 16 avril

Jardiniers en Essonne

L'association des Jardiniers en Essonne vous propose une conférence (avec vidéo projection) sur les fuchsias le samedi 22 mars à 14h30 au Club des Tourelles.



Il existe une multitude de variétés de fuchsias, chacune avec ses propres caractéristiques, des fuchsias arbustifs aux fuchsias grimpants, en passant par les fuchsias botaniques. Venez découvrir les différentes espèces de cette plante mais aussi son utilisation, sa culture...

Cette conférence sera présentée par M. Le Borgne de la Société Nationale d'Horticulture de France - SNHF.

→ **Entrée libre pour les adhérents ; participation de 5 € pour les non adhérents**



Club des Amis de la Nature et de l'Environnement

Le Club des Amis de la Nature et de l'Environnement (CANE) et l'association Mosaïques Saint-Chéron vous invitent à participer à leur **troc aux plantes**.



Venez échanger et/ou donner plantes, graines, boutures, décorations ou bien encore des ustensiles de jardin : outils, pots, lanternes, figurines, arrosoirs...

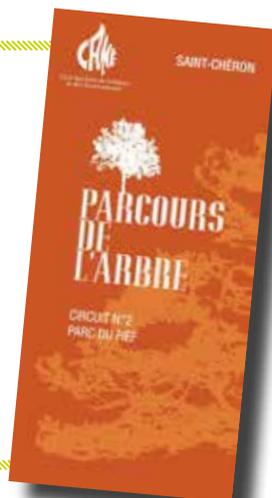


Samedi 3 mai de 10h à 13h
Parc de verdure (derrière la bibliothèque)

Parcours de l'arbre

À la suite des plantations de jeunes arbres par la municipalité au parc du Fief, le CANE a entrepris de faire l'inventaire de tous les arbres de ce parc.

En attendant de vous proposer une promenade botanique à la reconnaissance de ces arbres, l'association a mis à disposition en mairie le dépliant « **Parcours de l'arbre n°2 / Parc du Fief** » dans le présentoir Informations.



Mosaïques



Organisée le dernier week-end du mois de janvier, la seconde édition de la Gratifieria vêtements a été un grand succès !

Nous remercions les bénévoles pour ces deux jours intenses, ainsi que les donateurs et les personnes qui sont venus faire leur marché.

Nous vous donnons rendez-vous à la prochaine Gratifieria de Noël en novembre 2025.



Elan Gym

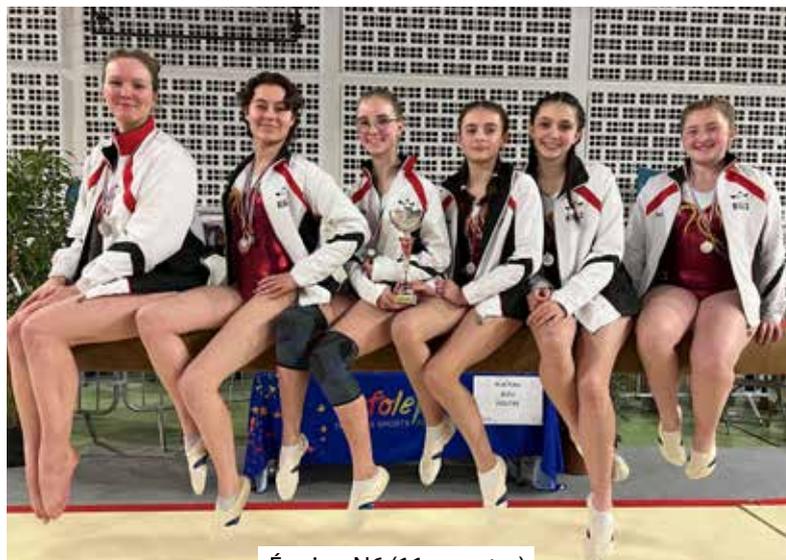
Premières places au rendez-vous

Une saison prometteuse pour nos gymnastes

Lors des compétitions départementales Ufolep, nos gymnastes ont brillé à Morsang le 15 décembre et à Bièvres le 19 janvier, décrochant des résultats impressionnants dans plusieurs catégories. Avec une préparation intense et un travail acharné, nos athlètes ont montré tout leur talent et leur détermination.



Équipe N6 (7-11 ans)



Équipe N6 (11 ans et +)

En filière Jeune, les gymnastes **Niveau 4 (7/14 ans)** et **Niveau 6 (7/11 ans)** ont dominé les épreuves de saut, de barres asymétriques et de sol, s'imposant avec une technique irréprochable. Elles ont ainsi récolté la **médaille d'or**, prouvant une fois de plus qu'elles étaient les meilleures dans leur discipline. Félicitations à Manon, Inès, Anaëlle, Roxane, Linda, Shanna en N6 et à Ambre, Océane, Lily et Lilia en N4.

Chez les grandes, les deux équipes **Niveau 3 (11 ans et +)** et **(11/18 ans)** ont fait forte impression en obtenant également la première place en gymnastique artistique, notamment avec une performance spectaculaire à la barre asymétrique. Alliant force et élégance, l'équilibre était parfait et a séduit les juges. Merci à Charlotte (1^{ère} en individuel), Eva (2^e en individuel), Stéphanie et Ruby en 11 ans et +, ainsi que Eden (1^{ère} en individuel), Lisa (3^e en individuel), Alicia, Morgane et Inès en 11/18 ans.

En catégorie **Niveau 6 (11 ans et +)**, les gymnastes ont également connu un grand succès, remportant la médaille d'argent après une belle performance au sol et en poutre. Elles ont montré une belle détermination tout en éblouissant elles aussi les juges et le public. Bravo à Prudence (2^e en individuel), Manon (3^e en individuel), Loreline, Louane, Maëlye et Pauline.

En filière Jeune, les gymnastes **Niveau 7 (7/12 ans)** ont marché sur les traces de leurs aînées en remportant le titre de championne départementale Ufolep à Saint-Michel-sur-Orge.

En surclassant les autres équipes, ces jeunes gymnastes ont démontré persévérance, rigueur et confiance.

Félicitations à Maia (2^e en individuel), Mila (3^e en individuel), Clara, Lilou, Léa et Zoé !



Équipe N7 (7-12 ans)

Ces résultats témoignent du talent et de l'engagement de nos gymnastes, qui continuent de repousser leurs limites et de représenter fièrement notre commune. Bravo à toutes et à tous pour ces belles victoires !

Avec ces performances exceptionnelles, nos gymnastes sont plus que jamais prêtes à relever les défis à venir. Ces résultats augurent d'une saison 2025 pleine de promesses et témoignent de la solidité du travail réalisé dans les centres d'entraînement.



Retrouvez les actualités du club sur Facebook : Elan Gym Saint Chéron

AJES

Laurent Dosne, un Saint-Chéronnais parmi les plus hauts gradés du judo français !

Le 11 janvier dernier, à l'Institut National du Judo de Paris, Laurent Dosne s'est vu remettre le grade de 7^{ème} dan lors du Kagami Biraki (cérémonie des vœux) de la Fédération Française de Judo, en présence de l'ambassadeur du Japon.



Ce grade de 7^{ème} dan vient couronner une vie entière dédiée à cet art martial japonais et permet à Laurent Dosne de faire partie du cercle restreint des très hauts gradés du judo français.

C'est à l'âge de 10 ans que Laurent a découvert cette discipline en s'inscrivant au club de Saint-Chéron (qui deviendra l'AJES), le 6 mai 1970. À l'époque, les cours étaient dispensés dans la salle du Conseil municipal de la mairie. L'installation et la désinstallation des lourds tatamis (en paille tressée) en début et en fin de séance participaient au renforcement musculaire des jeunes judokas !

Laurent va suivre assidument l'enseignement de M. Bernard Gallas jusqu'à obtenir sa Ceinture Noire en 1980.

Il faut dire que Laurent habitait à proximité du Dojo, qui avait déménagé dans un local où se situe aujourd'hui la salle du Pont de Bois,

et que le professeur lui en avait confié les clés... Laurent assistait donc à tous les cours de la journée !

Laurent Dosne deviendra l'emblématique professeur de l'AJES au début des années 2000 et formera plusieurs générations de judokas saint-chéronnais avant de faire valoir ses droits à une retraite bien méritée en juin 2024.

Il est à noter que l'AJES compte désormais deux hauts gradés, Michèle Lionnet et Laurent Dosne, ce qui est assez inédit en France.



→ Actualités



Samedi 25 janvier, **Louis Marchand** s'est vu remettre son diplôme officiel de Ceinture Noire 1^{ère} Dan lors du Kagami Biraki du Comité de l'Essonne à Brétigny-sur-Orge. Toutes nos félicitations à Louis !



Dimanche 26 janvier, **Sébastien Bodin**, professeur de judo de l'AJES, a remporté la médaille d'or à l'Eurométropole Masters de Lille (catégorie M5 -66).

Bravo pour cette belle victoire !

Viens danser 91

Après-midi dansant

L'association Viens Danser 91 vous propose un après-midi dansant le **dimanche 23 mars 2025 de 14h30 à 18h30 à la salle du Pont de Bois.**

L'animation sera assurée par Franck Despalins.



Stages

L'association organise deux stages, qui se dérouleront à la salle d'Orgery (Parc des Tourelles).

→ BACHATA niveau 3/4

Les jeudis 13, 20 et 27 mars de 20h à 21h

Tarif : 21 € par personne

→ QUICK STEP

Les jeudis 3 et 10 avril, 15 et 22 mai 2025

Tarif : 28 € par personne

Informations et réservations : 06 21 58 97 00
viensdanser91@gmail.com



Arts Culture Loisirs

Stage de Breakdance

Jeudi 17 avril de 9h à 12h
Salle rue Bouillon Lagrange



→ Tous niveaux (débutants, intermédiaires, avancés)

→ Au programme :

- **Échauffement et renforcement musculaire :** exercices spécifiques pour améliorer force, souplesse et explosivité,

- **Techniques de base et perfectionnement :** apprentissage ou amélioration des mouvements fondamentaux (toprock, footwork, freezes, powermoves),

- **Créativité et freestyle :** conseils pour développer son propre style et enchaîner les mouvements avec fluidité.

- Session battle & challenge

Renseignements : Tarik - 06 75 37 76 85



Association Jean Le Mao

Du 25 janvier au 1^{er} février, 49 adhérents ont profité du séjour à Morzine, organisé par la section Maintien en Forme de l'association Jean Le Mao. Neige et bonne humeur ont été au rendez-vous tout au long de cette semaine !



Ligue contre le Cancer

Pour les malades et leurs familles, le comité local Breuillet / Breux-Jouy / Saint-Chéron organise une :

■ Rencontre conviviale

JEUDIS 6 MARS et 3 AVRIL 2025

De 14h à 16h30 au Club des Tourelles (Saint-Chéron)

Informations : 06 07 17 55 61



pour la vie



Saint-Chéron Avenir & Progrès

Depuis maintenant plus d'un an, la municipalité est à la recherche d'un nouveau médecin. Plusieurs pistes de recrutements ont été étudiées et sont restées infructueuses. Nous lançons une nouvelle recherche en proposant des facilités de logement sur la commune. La santé des Saint-Chéronnaises et des Saint-Chéronnais est une des préoccupations de notre équipe.

Nous réfléchissons actuellement à l'élaboration de solutions pour l'amélioration de la sécurité de tous. Nous sommes accompagnés par la

gendarmerie et la police municipale sur ce dossier.

Saint-Chéron va adhérer au syndicat mixte ouvert Essonne numérique. Cela va nous permettre de faire bénéficier la commune du savoir-faire et des services de ce syndicat pour tout ce qui concerne les usages numériques : capteurs d'air, sondes thermiques, gestion des accès des bâtiments, etc.

Côté projets, la construction de la cantine scolaire progresse selon le planning, la réalisation de la nouvelle bibliothèque débutera avant la fin

de l'année, la Région ayant confirmé sa subvention. Ces constructions de nouveaux bâtiments s'inscrivent dans le cadre de notre engagement pour la transition énergétique et la réduction de notre empreinte carbone.

Toutes ces actions nous permettront de réduire nos consommations de fluides (gaz, électricité) et de maintenir un budget équilibré qui n'impacte pas les contribuables tout en améliorant notre cadre de vie. C'est là notre priorité.

Ensemble pour Saint-Chéron

Avenir sombre pour les plus précaires !

- D'après Bercy, les revenus des ultra-riches s'envolent et les inégalités se creusent ! Il faut absolument trouver des solutions pour obtenir un minimum vieillesse pour les plus précaires ! (les femmes/les personnes sans soutien de famille/sans héritage)

- Augmentation excessive du ticket à l'unité (+Pass-Navigo...), qui flambe au moment des J.O de 2,10 € / 2023 à 6 € l'unité jusqu'à janvier. "Pour financer le surcoût des transports" aux J.O ! Inégalité de traitement entre les usagers des

transports en commun avec des tarifs complexes.

- Beaucoup de promesses depuis 2017 pour construire des logements sociaux qui ne voient pas le jour ! Qu'en est-il de la lutte contre l'habitat indigne/dégradé ?

- Le président de la République, lance sa réforme du R.S.A au 1^{er} janvier. 1,8 million de Français, défavorisés, vont être malmenés une fois de plus par des sanctions. Ils devront justifier d'activités entre 15h/20h par semaine, pour pouvoir bénéficier de 635,71 € / mois. Ce gouvernement augmente l'inégalité

entre travailleurs au SMIC et travailleurs au R.S.A. Comment éviter cette catastrophe sociale de vouloir remplacer des salariés par des précaires moins coûteux ? C'est encore et toujours la même population la plus faible qui est stigmatisée ? A quand des formations pour les chômeurs de plus de 50 ans ?

Nous sommes solidaires avec tous ceux qui vivent des difficultés de handicap, de santé, de logement...

La République, c'est nous tous ! On nous doit donc le respect en créant des lois justes et équitables pour tous !

Saint-Chéron En Avant

Saint-Chéron En Avant :

1) Aurait exigé du syndicat de l'orge, bien peu présent au plus fort des dernières crues d'octobre, une évaluation des risques et une mise en place des sondes de niveau pour permettre des actions de régulation de tous les bassins de rétention.

2) Ferait reprendre les travaux réalisés par le CG 91, pour rendre conforme les écoulements des eaux pluviales à la Petite Beauce.

3) Aurait exigé de l'architecte un dimensionnement adéquat des réseaux d'écoulement des eaux pluviales bien raccordés.

4) Publierait dans le BREF, les postes vacants à pourvoir avant recrutement.

5) Installerait des caméras de sécurité aux abords des bâtiments publics et au niveau du cabinet médical.

Le Maire :

↔ 1) N'a pas toujours pris toutes les mesures préventives en son pouvoir vis-à-vis des inondés, se contentant de faire appel à la solidarité des administrés et de demander aux bénévoles de venir ramasser les déchets déposés par les crues.

↔ 2) Déclare les travaux conformes de la route de La Petite Beauce, alors que les eaux pluviales s'écoulent sur les cailloux obstruant le fossé et sur la chaussée elle-même.

↔ 3) Laisse les constructeurs écouler les eaux pluviales des champs carrés vers les routes d'accès et les riverains.

↔ 4) Recrute à la mairie, par relation et sans appel à candidature publique.

↔ 5) Refuse la pose de caméras de surveillance au niveau du cabinet médical de la ville.

Pour l'intérêt commun, agissez avec l'équipe de « Saint-Chéron En Avant ! » - Contact : andre.lever@wanadoo.fr

HELO TAXI



**SAINT
CHÉRON**

ELODIE | DIMITRI
06.64.39.22.81 | **06.07.44.18.23**

Helotaxi@hotmail.com

ALRAY 

SECURITY SYSTEMS

www.alray.fr

Notre Activité

- Alarme Intrusion
- Vidéo Protection
- Contrôle D'Accès
- Détection Incendie
- Motorisation De Portail

Saint Chéron - 01.64.56.65.79 - alray.sarl@orange.fr

CARROSSERIE CHAMBRUN



- Carrosserie peinture toutes marques auto/moto
- Compatible toutes assurances
- Restauration véhicules anciens

 **Carrosserie.Chambrun**

3, chemin du Marais - 91530 SAINT-CHÉRON
 ☎ **01 64 56 62 33 – 07 88 74 13 10**

ENTREPRISE GÉNÉRALE
TOUT CORPS D'ÉTAT



CCRF
bâtiment

- CONCEPTION
- CRÉATION
- RÉNOVATION
- FINITION

47 RUE DES MARES
91530 ST CHÉRON
01 64 56 92 08
 ccrfbatiment@orange.fr

S.D.PLOMBERIE



PLOMBIER CHAUFFAGISTE

10 Rue Aristide Briand
91530 ST CHÉRON
 TÉL. : 06 11 91 28 05

Abeille 

conseil immobilier

Trouver est notre nature !

01.64.56.14.14. 

"EN FACE DE LA MAIRIE"
 1 rue Charles de Gaulle 91530 SAINT-CHÉRON
ESTIMATION GRATUITE SOUS 24H

EXCELL 

Assurances
SAINT-CHÉRON

ExcellAssurances
 Une équipe sérieuse, compétente et conviviale à votre service

Particuliers - Professionnels
 Assurance emprunteur
 Epargne / Assurance Vie

Contactez- nous :
 Agences Nathalie DIDES et Carl MONGERARD
 6 et 2 rue Charles de Gaulle – 91530 SAINT-CHÉRON
 Tél. : 01 64 56 35 68 - 01 64 56 50 33

SIRET 444 734 701 00014



Ent. **GARANDET Y.**

Ravalement - Vitrierie
 Revêtement Sols et Murs
 Peinture Intérieure

4 Le Pre 91530 SAINT CHÉRON
01 60 83 17 35